

Questions orales

plus de deux ans avant que le gouvernement libéral ne soit élu. Depuis, on a pris des mesures pour régler les problèmes et les préoccupations dont il fait état. C'est une question à laquelle nous portons une très grande attention.

[Français]

M. François Langlois (Bellechasse, BQ): Monsieur le Président, pas besoin de remonter deux ans en arrière. En décembre dernier, Me Michel Robert, le président du comité de révision du SCRS, affirmait qu'il n'y avait aucune enquête sur les partis politiques canadiens et le mois suivant, le comité de révision du SCRS était obligé de le démentir, en disant qu'il y avait eu, effectivement, un dossier intitulé *Preston Manning*, portant sur le Parti réformiste.

Alors, je demande au solliciteur général comment il peut minimiser la portée du rapport de l'inspecteur général du SCRS, qui conclut que l'utilisation d'informateurs sur les campus universitaires et durant la campagne électorale n'est pas justifiable?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, à ma connaissance, l'inspecteur général de l'époque, il y a deux ans, a conclu que le SCRS recourait à des informateurs de façon professionnelle, avec tout le professionnalisme qui s'impose.

Comme je l'ai dit, on prend des mesures pour régler les préoccupations soulevées par l'inspecteur général de l'époque.

Pour terminer, je tiens à rappeler au député qu'il a, encore une fois, parlé à tort et à travers. Le dossier auquel a fait allusion le président intérimaire du Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité ne portait pas sur une enquête menée sur un parti politique, mais sur la possibilité qu'un gouvernement étranger ait fait des contributions de façon inappropriée.

• (1425)

J'espère que le député se renseignera mieux, si jamais il soulève de nouveau la question. Il est temps qu'il le fasse.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, il y a plus d'un mois, le ministre de la Défense nationale a prétendu avoir été mal informé par la chaîne de commandement militaire, tout particulièrement dans l'affaire des vidéos du Régiment aéroporté.

Le ministre peut-il maintenant dire que les maillons de communication faibles de la chaîne de commandement ont été renforcés? Quelles mesures précises a-t-il adoptées pour cela?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le député fait référence à un incident précis, qui est une mauvaise information contenue dans un rapport sur ces vidéos. Le chef d'état-major de la défense a réglé cette question en relevant de ses fonctions l'officier général qui ne lui avait pas communiqué—à lui ainsi qu'à moi—tous les détails de l'affaire.

Le chef d'état-major et la chaîne de commandement, qui travaillent d'arrache-pied, ont toute ma confiance, tout comme les hommes et les femmes qui servent fièrement le Canada au sein des forces armées.

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, nous avons obtenu un rapport confidentiel que le brigadier-général Jeffries a rédigé à l'intention du quartier général du commandement de la force terrestre.

Selon le général Jeffries, les troupes croient, je cite, que «les ambitions politiques et le carriérisme ont remplacé le leadership au sein de la hiérarchie militaire et, de plus, la loyauté et l'attention des dirigeants militaires supérieurs sont tournées vers leurs supérieurs et non vers la base». C'est là une évaluation très critique de la situation dans l'armée.

Le ministre de la Défense nationale a-t-il pris connaissance de ce rapport? Comment prévoit-il régler la crise de leadership au sein de son ministère?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas accès à toutes les communications qui circulent dans la chaîne de commandement de l'armée canadienne.

Si le député a le document dont il fait état, j'en parlerai au chef d'état-major de la défense pour voir si les préoccupations supposément mentionnées par le brigadier-général Jeffries ont été portées à son attention et nous déciderons alors de la marche à suivre.

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois qu'un rapport interne révèle des problèmes de leadership au sein de l'armée canadienne. Cependant, jusqu'à maintenant, le ministre de la Défense nationale n'a promis que des changements superficiels et a repoussé les décisions importantes en promettant la tenue d'enquêtes.

Le ministre est-il prêt à s'occuper des failles dans le leadership et ailleurs dans l'armée ou devons-nous attendre la diffusion d'autres vidéos?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je viens de dire que le gouvernement et moi-même faisons entièrement confiance au chef d'état-major et à toute la chaîne de commandement de l'armée canadienne.

Pour ce qui est d'une réorganisation possible, des changements sont faits chaque année. J'ai annoncé il y a peut-être deux semaines que nous allions réduire d'environ 25 p. 100 le nombre de généraux. De nouveaux officiers occupent maintenant des postes clés au quartier général de la Défense nationale. Je crois